Exposé fantômes.

*Sources :*

* *Fantômes et revenants au moyen Âge*, Claude Lecouteux
* *Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes*, dirigé par Jean-Michel Sallmann
* *L’encyclopédie du merveilleux, tome 3, des peuples de l’ombre*, Edouard Brasey.
* *Dictionnaire Gaffiot Latin-Français,* Félix Gaffiot
* *Histoire de la France religieuse,* sous la direction de Jacques le Goff et René Rémond

Introduction :

Il serait trop long de traiter de ce sujet en détail. Alors j’ai plutôt axé cet article sur les différents types de fantômes et les aspects généraux. L’héritage de Rome est considérable en matière de croyances. Au Moyen Âge les intellectuels en étaient conscients et cherchaient dans les écrits de l’Antiquité la confirmation et la justification des croyances et coutumes de leur propre époque. De quand date le premier récit de fantôme ? C’est une anecdote rapportée par Pline le Jeune (vers 62-114) qui raconte la mésaventure du philosophe grec Athénodore : lorsqu’il vivait à Athènes, il aperçut un soir le fantôme d’un homme avec des fers aux pieds (*compedes*) et aux mains (*catenae*) qui lui fit signe de le suivre dans la cour. Il disparut à l’endroit où était enterrée sa dépouille, qu’Athénodore fit déterrer avant de lui offrir des funérailles publiques. A Rome le mort est considéré comme impur et dangereux. Il est la cause d’épidémies, de cas de folie, d’épilepsie, de la chorée ou danse de saint Guy, de l’apoplexie, de la stérilité des femmes et de possession : le terme *larvatus* signifie justement « possédé par une larve ». Si les rites propiatoires sont négligés, les morts reviennent et se vengent. Les fêtes des ancêtres sont appelées *parentalia* ou *dies* *parentales* (le(s) jour(s) des ancêtres). Si les morts ont tant de pouvoirs c’est parce qu’ils continuent à vivre dans leur tombe. A la fin de la cérémonie funèbre on dit par exemple « *Vale* ! » (« Porte-toi bien ! »), on appelle trois fois l’âme du mort par le nom qu’il a porté, c’est une sorte d’exorcisme destiné à l’empêcher de revenir 1. Selon le droit romain l’âme (*anima*, *animus*, *imago*, *inanis* *imago*) ne quitte pas immédiatement le corps. La succession du défunt ne peut donc être liquidée avant l’accomplissement de rites funéraires : le temps de deuil (*tempus* *lugendi*) doit être révolu, le sacrifice du neuvième jour (*novemdiale*) avoir été accompli près du tombeau (*apud* *tumulum*). La veuve ne peut se remarier avant la fin du temps de deuil. Seules les personnes ayant péri de mort violente risquent de revenir, ou celles qui sont « mal mortes » c’est-à-dire qui n’ont pas reçues les soins funèbres nécessaires ou qui ont été oubliées.

*Qui sont les fantômes ?*

Il y a plusieurs types de fantômes. Nous pouvons d’abord faire la distinction entre trois grandes catégories.

*Les morts que l’on craint* : ils sont rejetés hors du foyer, ce sont les morts qui ne puvent et ne doivent pas être admis à l’intérieur. Ils peuvent être les « mauvais mort » qui sont, comme les criminels, exclus de la cité des défunts, rejetés hors de toute communauté religieuse et même familiale. Ils sont craints car ils ne sont pas acceptés dans les enfers. Leur buste ne figure pas dans l’atrium de la demeure (*domus*), on ne prononce plus leur nom et on flétrit leur mémoire (*damnatio* *memoriae*). Pour la cité et la famille le criminel ne semble avoir jamais vécu. Leur corps est jeté sur le champ Esquilin, où les sorcières vont au crépuscule chercher les ingrédients pour leurs philtres (selon Horace). Les suppliciés restent trois jours sur l’escalier des Gémonies avant d’être jetés dans le Tibre. Les *Livres des Pontifes* interdisent aux suicidés d’être enterrés selon les rites. Le suicide peut-être une forme de vengeance, en revenant hanter la personne qui l’a acculé à la mort (souvent un préteur/usurier ?). Les *Insepulti*sont ceux qui ont été laissés sans sépulture, par exemple les noyés. Ils sont parfois aussi appelés « ceux qu’on n’a pas pleuré » (*indeplorati*) et ils forment le gros de la troupe des revenants. Les *Immatura* sont les morts prématurés, décédés avant le jour fixé par le destin (*ante diem fatalem).* Les victimes de meurtre sont inhumées sur le lieu de leur mort mais elles entrent dans la cohorte des revenants car les enfers leur restent fermés. Les victimes de meurtre rejoignent les morts par accident, selon la croyance ils subissent l’hostilité de puissances invisibles. Le testateur romain a le droit d’interdire l’ensevelissement à ses côtés d’autres membres de sa famille

*Ceux qui sont tolérés*. Ces morts peuvent revenir mais pas dans un but maléfique. Ils ont pu accéder aux enfers mais ne peuvent reposer en paix pour diverses raisons. Cependant ils se distinguent de la catégorie précédente car ils n’ont pas subi de mort violente, ce ne sont pas des meurtiers. Tout d’abord les larves, *larvae*. Le dictionnaire latin-français Gaffiot les séparent en trois catégories : les spectres (Pline, *Capitulaire*, 598), les masques (Horace, *Satires*, 1, 5, 64), et les squelettes (Pétrone, *Satyricon*, 34, 8). Elles apparaissent comme des créatures limpides ou sous forme de squelette. C’est le nom donné aux mauvais morts, ceux qui ne trouvent pas le repos, revenants, leur grand-mère ou mère serait Mania (*Etymologies*, Isidore de Séville). *Larvae* et *maniae* sont associés : « *Larvae ac maniae* » (écrit Martianus Capella). Les larves ont une action de vampire psychique sur les vivants et subtilisent leur fluide vital. Elles s’attaquent de préférence aux personnes anxieuses, déprimées, mélancoliques ou névroses. Le terme se retrouve chez A. Cornelius Celsus, médecin contemporain de Tibère, mais il est de moins en moins fréquent : pour lui les larves sont responsables des possessions. Plaute parle de la *larvatio* pour la possession d’un homme par une larve (*Menechmes*, 889-891). Il y a peu de documentation sur les larves. Apulée dans *Dieu de Socrate* (152-153) en parle également. Le fait que larva désigne à la fois le masque et le revenant permet de comprendre le lien profond existant entre les deux : les masques sont associés à la commémoration des mots et visent moins à figurer ceux-ci qu’à en évoquer les ombres, le double. Les masques feraient ainsi de ceux qui les portent des possédés des morts. Il sont d’ailleurs portés lors des fêtes des morts (nous en reparlerons plus loin). Les *lemures*: pour Ovide et Apulée (le terme est toujours employé au pluriel, ce qui est peut-être significatif du nombre important de ces esprits, et dériverait de Remus qui aurait libéré les esprits après le meurtre de son frère) désignent d’abord les morts avant de devenir synonyme des *larvae*. Dans un texte d’Horace (*Epistuale*, 2, 2, 209), les revenants sont appelés « *nocturnos lemures*». C’est lors des *Lemuria* (Ovide, *Fastes*, 5, 421), leur fête, qu’ils sont chassés. Ces fêtes étaient publiques, inscrites dans le calendrier, ce ne sont pas des sortes de superstition. Paracelse, dans *Astronomia magna* (1537), les définit comme « les fils de la terre, qui habitent sous les montagnes ».

*Les morts que l’on respecte* : ce sont les Mânes, *Maniae,*  est commenté par « personnes difformes, terrifiantes ». Le terme est toujours employé au pluriel, c’est un collectif de divinités. Elles recevaient les offrandes déposées pour elles sur le sol mais on ne pouvait partager la victime d’un sacrifice. Les fêtes en leur honneur étaient les *Parentalia*, du 13 au 21 février, ouvertes par un sacrifice à la grande Véstale et fermée par la Feralia, une journée elle aussi indiquée sur le calendrier. Chaque famille apportait des offrandes aux tombes des morts. Le 22 février, jour des *Caristia*, chaque famille se réunissait autour d’un banquet. Les Mânes apparaissent dans des formules de vœux, comme la *devotio* (un général se voué à la mort avec les armées ennemies pour obtenir la victoire de son camp). Les *lars*: ce sont des génies tutélaires associés aux maisons mais aussi aux carrefours. En ce sens ils se rapprochent des Lémures. Suétone, *Auguste*, 31. Dans les deux cas ces morts sont respectés, voire accueillis car ils peuvent faire partie des ancêtres et sont assimilés à des divinités.

A part : *Phantasma*: donne fantôme, utilisé par Tertullien pour désigner une tromperie. *Umbrae* : ce sont les ombres, un autre terme pour désigner les fantômes, à rapprocher *d’imago*, l’image, le reflet, l’illusion. *Monstrum*: le diminutif mostella figure dans une pièce de Plaute *Mostellaria* (la *Comédie du Fantôme*). Le sens de *monstra* est peu clair. Au IVe siècle Palladuius dans son traité d’agriculture lui donne comme synonyme « esprits nuisibles » et explique que les paysans redoutent les effets néfastes sur les récoltes. En allemand *monstrum* devient *egisa* « terreur, horreur ».

*Comment se prévenir du retour des revenants ?*

Chez les Romains les jours néfastes sont ceux des *Lemuria* pendant lesquels (la fête des Lémures), les 9, 11 et 13 mai, décrite par Ovide dans les Fastes, 429-444), les 9, 11, et 13 mai, les dieux *Forculus* (gardien des portes 2) et *Limentinus* (préposé au seuil 2, doublé par *Limentina* et *Forcula*, la déesse des gonds 2) sont impuissants. Le *pater familias*, prêtre de l’autel domestique, doit conjurer leur invasion par des rites précis : après s’être lavé les mains trois fois il parcourt pieds nus la maison en jetant des fèves noires (la farine a aussi un usage répulsif, cf texte latin) par-dessus son épaule gauche, frappant sur un vase de bronze (le son serait insupportable pour les esprits) et récitant neuf fois (trois fois trois) une formule d’incantation. On dit que l’esprit des morts et capable de s’introduire dans les fèves et de posséder ensuite qui en mange. Au milieu de l’hiver, la saison des morts, sont célébrées les *Laralia*, la fête des carrefours (*compitalia*), en l’honneur d’Hécate ou des génies des lieux (*lares compitales*). Le *pater familias* suspend aux arbres à la croisée des chemins des poupées de laine (*maniae*) ou des masques d’écorce (*oscilla*) représentant les membres de la famille et il demande aux esprits d’accepter ces substituts des personnes représentées. Ce rite ne disparait pas avec la fin de la Rome antique, il est toujours attesté au Moyen Âge. Mais ceci est une autre histoire. Les Romains ont édifié des cénotaphes : ces tombes vides pouvaient procurer le repos à certains *insepulti* (sans sépultures, ceux dont on n’avait pas les corps).

*Comment se protéger ?*

Les mesures préventives s’allient à d’autres pratiques : amulettes, formules d’incantation ou d’exorcisme gravées sur du bois, du plomb, de l’os, de la pierre, tracées sur du parchemin et appelées caracteres. Le jaspe, le diamant, le corail, *l’obsyonthes*, la pierre de foudre (*ceraunius*) et la chrysolithe protègent également des fantômes, terreurs nocturnes, des ombres et des visions. La *Medecina de quadrupedibus* de Sextus Placibus présente la confection d’un remède (philtre) pour guérir les personnes possédées « rendues malades par les apparitions, les fantômes », et lie le mal caduc (épilepsie, *morbus caducus*) et les fantômes (*scinlace*).

La divination fait partie intégrante des croyances antiques, et elle tient une place importante. Isidore de Séville dans ses Etymologies traite des diverses formes de divination. La 2e catégorie est celle des negromantici, les nécromanciens. L’étymologie change selon les auteurs mais pour Isidore elle vient de necros, mort, et manteia, divination. Aujourd’hui le sens a un peu disparu, faisant d’un nécromancien un sorcier capable d’invoquer les morts, mais sans le but divinatoire qui lui était propre.

Conclusion :

Les fantômes avaient une place importante dans la Rome antique, ils vivaient toujours. Il est parfois difficile de les définir, ce qui explique les nombreux termes utilisés pour les désigner. Les revenants avaient une place importante dans la religion antique, ceux-ci incarnaient pour l’Eglise une survivance du paganisme qu’il fallait éradiquer. Saint Augustin dans *De cura pro mortuis gerenda* chasse les revenants du christianisme. Au haut Moyen Age seuls les *Dialogues* de Grégoire le Grand racontent encore des histoires de revenants, mais qui se situent en Italie, encore très imprégnée de culture antique. Ce n’est que vers l’an mil qu’ils sont de nouveau admis dans le village (avec le retour du cimetière dans l’enceinte de l’église), l’intégration du Purgatoire dans les croyances permettaient aux morts de revenir légitimement. Les histoires individuelles se multiplient ainsi que les apparitions collectives. A titre de comparaison nous pouvons évoquer les pratiques actuelles en Asie, où le culte des morts est particulièrement important. Il faut honorer les ancêtres, qui apportent bonheur et prospérité à la famille, mais il existe également des temples qui recueillent les images de ceux qui n’ont plus de famille pour les pleurer. N’importe qui peut venir pour leur faire une offrande, allumer une bougie…

*Pour aller plus loin* :

* *De l’Ame*, Tertullien.
* *Les soins à donner aux morts*, Saint Augustin.
* *Dialogues*, Grégoire le Grand

*Notes :*

1. Nous pouvons ici nous interroger sur certaines croyances ou légendes actuelles selon lesquelles prononcer trois fois le nom d’un mort le fait revenir : Bloody Mary (voir site snopes) par exemple.
2. Il y a d’ailleurs toute une symbolique importante sur le seuil et les portes, ainsi que les gonds, chaque partie de la porte portant un nom bien distinct, la porte elle-même en a plusieurs, c’est un thème récurrent dans la littérature.

A faire : bien expliquer 3e fonction + différence superstition/religion. Superstition se rajoute.

Corrections du prof.

Existence forces invisibles = démons, présents partout. Différentes catégories de divinités (12 grands + 2nd ordre). 9 familles mineures ? Tout en bas : démons (= principes spi agissant, tout le monde en a un = fylgja ?) animés d’une volonté. Tous les êtres vivants sont reliés au monde des dieux (= panthéisme ?) tout le monde a une parcelle de divin en soi -> donne principe immortel/pas soumis à la mort. Esprits invisibles (ou pas, alternance entre 2) mais agissant. Donc normal que les morts soient présents. Obsession de l’Antiquité de fermer le royaume des morts. Pourquoi ? Pluton = pas commode + jaloux (personne ne lui fait de sacrifices) donc malveillant. Quand il intervient : pour hâter une mort. 1ère religiosité romaine = liée ++ aux ancêtres = lars. Entrée dans la vie = lien monde des morts. César vient de césarienne, mère morte, très bon présage car l’enfant est sanctifié par le sang de sa mère. Laralia = *pastouri* en Grèce ? 1 fois par an morts remontent. Différentes manifestations : on déterre, lave les os, réenterre. Offrandes au + proche de la dépouille. Enterrent à l’extérieur, nécropole pas terme Antique, mais rassemblement tombeaux le long des routes (avec textes à lire pour les passants). Lire Philippe Ariès => histoire mort en Occident (Rome + époque moderne). Ajd on ne meurt plus, bannissement mort. Bisou sur la bouche du dernier enfant mâle pour être sûr d’avoir aspiré le souffle. Encore ajd aux Pouilles, la famille fait la toilette mortuaire. 3 entrées pour les enfers. Normalement franchies que dans un sens. On ne peut remonter que si on est un fantôme (2x/an pour fêtes ou magicien). Nécromancie relève de la superstition mais pratique très ancrée. Cicéron considère ça comme objet de plaisanterie mais lieux commun littéraire. Forces invisibles présentes au quotidien. Manière la plus immédiate d’expliquer l’inexplicable.

Magie = très présente. Formules en faux égyptien, hébreu, babylonien. Religion romaine pas exempt de rites propiatoires = fonction apothropaïque. Hermès statue phallus = protéger des morts/mal, totem. On porte beaucoup d’amulettes : héros/dieux. On recourt à des formules, sorciers (si on veut du mal à quelqu’un= coup du poisson). Si c’est un dieu qui veut du mal, temple + prêtres + mesures exprès pour ça. Rite de l’incubation (dormir dans un temple = dieux parlent au moyen des rêves, prêtres exprès pour interpréter) très dvp, pratiqué par grands généraux, ou pour régler conflits, guérir (surtout celles que l’on ne sait pas expliquer). Dortoirs dans les temples. On peut blesser plus par esprit que corps, car esprit anonyme. Volonté = déjà qqchose de fort, convoiter peut attirer mauvais œil (invidia).

Romains experts pour soigner pieds + yeux. Tout savoir théorique = grec. Toujours associé à Asclépios. Remèdes ne peuvent agir qu’avec l’accord du dieu. Beaucoup de guérisons miraculeuses. On se moque de grands sanctuaires. Guérisseurs professionnels.

On peut « kidnapper » un dieu pour se l’approprier = capitulation ultime. Pour reconnaître un dieu : ne cligne pas des yeux + pas d’ombre. Soit qqchose de changé chez une personne qu’on connaît soit inconnu genre vetula. Dieux ont leur propre langue entre eux. Zeus = noms dont ils veulent se faire appeler. Forte symbolique du nom : si on le donne on a un pouvoir sur la chose. Cf épisode Jacob au gué. Différences magie/religion : magie contraint les puissances/religion. Cf épisode isis/ Horus quand Seth veut savoir le vrai nom d’Horus pour le tuer. Histoire avec soutif Junon ?? Dieu partage les passions des h. Partagent les plaisirs : festins, amours,… Sait tout de la condition h sauf la mort (= marque dégradation humanité), sorte de surhumanité. Dieux = anthropomorphes. Ont apparence h. Dieux totalement spi est très bizarre aussi : la lumière, feu (perse, ora vayza ? = ne brûlent pas leurs morts, ce serait souiller le feu), grands principes. Puissance dieux anthropomorphisée. Insulte aux dieux de les représenter autrement qu’humain. Comment les désigner, décrire = vrai problème. Peuvent habiter différents types d’entité, fragments météorites (bétyles), statues rituelles (palladium, statue Athéna) un peu grossière (= natos ?). Habitent leurs temples, impensable autrement. Peuvent avoir plusieurs résidences. Dieu a besoin d’avoir une maison. Présence tangible. On peut les rassembler dans de grands sanctuaires (itaque Delphes = vénérable). Icones = relancent ces pratiques.